

SEANCE PLENIERE DE FIN DE JOURNEE

Sandra Fiori

Le principe des ateliers était d'inviter en même temps 4 témoins, 1 témoin par atelier, pour une tâche un peu difficile - on le voit ils sont encore studieux - qui est de faire la synthèse des ateliers et en même temps de donner leur point de vue à travers cette synthèse sur la question des communs. Nous vous demandons aussi un positionnement personnel par rapport à cette question des communs.

Atelier 1 – L'espace des communs au travail – Pascal Nicolas-Le Strat

Atelier 2 – le territoire comme ressource ? – Pascal Amphoux qui a l'habitude de travailler sur le territoire avec des acteurs divers

Atelier 3 – Espace public, civilité, citoyenneté. – Catherine Neveu qui a travaillé essentiellement sur la citoyenneté en actes

Atelier 4 – Gouvernance et rôle des initiatives bottom-up – Violaine Hacker qui est active dans le réseau des communs

Atelier 4 - Gouvernance et rôle des initiatives bottom-up – Violaine Hacker

J'ai eu des expériences de terrain en tant que consultante en droit public sur la gouvernance des biens communs notamment sous l'angle du droit souple et j'ai aussi créé un réseau qui s'appelle Common Good Forum qui travaille sur la pensée philosophie du bien commun, un peu plus large que les *commons*.

J'apprécie cette journée car on fait la jonction entre ce que pensent les *commoners*, les acteurs militants assez engagés notamment dans le cadre du réseau francophone dont je fais aussi partie. Et puis la pensée en politique publique de la gouvernance publique des biens communs qui a été vraiment vulgarisée par Elinor Ostrom et qui n'est pas nouvelle, qui ne date pas de 2009 comme vous le savez.

J'ai fait le bilan de l'atelier 4 qui s'appelait « Initiatives bottom-up et gouvernance ». La problématique c'était d'aborder les collaborations vraiment concrètes sur le territoire entre

les acteurs engagés, les citoyens engagés ou plus spécifiquement les *commoners* qui ont quand même une posture politique qui n'est pas encore définie car c'est un mouvement qui se constitue. Mais il y a quand même une vraie posture. Et quelles sont les relations entre ces acteurs engagés sur le territoire, qui ont une vraie volonté politique, des exemples concrets, une vraie expertise qu'on appelle une expertise d'usage, et puis les institutions urbaines et territoriales. Justement, la problématique était intéressante car elle fait la synthèse entre la pensée relativement théorique qu'on a eu ce matin et puis le vécu des acteurs sur le territoire.

La question transversale qui s'est posée il me semble c'est celle de la diversité des expertises. C'est-à-dire, qui est expert à l'heure actuelle dans la gouvernance des biens communs, est-ce que ce sont traditionnellement les décideurs publics dans l'Etat moderne qui sont chargés de définir l'intérêt général mais là depuis pas mal d'années maintenant on a quand même une forte légitimité des acteurs de terrain qui sont aussi capables d'expérimenter et qui ont ce qu'on appelle une expertise d'usage. Donc entre l'expertise institutionnalisée et l'expertise d'usage il y a cette confrontation. On a réfléchi à ça pour savoir comment ça fonctionnait, comment ça s'institutionnalisait progressivement, quelles étaient les difficultés pour que tout cela s'organise, et puis quelles sont les conséquences sur le territoire. Après avoir vu un film tourné aux Etats-Unis, c'était encore une fois très pragmatique, sur la question de la propriété, des populations qui étaient potentiellement expropriées ou qui n'arrivaient pas à acheter des territoires ou des appartements tout simplement. Le film montrait comment ces populations arrivaient à s'auto-organiser. Premièrement pour travailler avec la ville, donc ce n'est pas seulement l'auto-organisation d'acteurs isolés, indépendamment du marché ou de l'Etat mais c'était justement une collaboration qui était très intéressante avec la maire, en tout cas les collectivités publiques. Mais aussi avec des banques. Donc ça c'était comment on s'organise pour avoir accès à l'habitat coopératif par exemple. Et dans un second temps, on a aussi la posture politique, ce qu'on appelle en anglais *advocacy*. C'est-à-dire comment à la fois on s'organise et comment on change aussi les lois aux Etats-Unis pour qu'on puisse avoir accès au foncier ou à des formes dérivées.

Suite à ce film aux Etats-Unis, Frédéric Wallet, qui est chercheur, qui est économiste, nous a parlé des innovations territoriales principalement il me semble sur les questions rurales, en tout cas les questions agricoles et comment ces innovations territoriales qui peuvent être proposées notamment par les *commoners* par exemple pouvaient être institutionnalisées. Mais la première question qu'il a posée était assez intéressante, c'est la question des communs : qui définit les communs ? C'est une question qui a été abordée aussi ce matin. Qui définit ces communs ? Est-ce que les *commoners* est une communauté institutionnalisée qui est fermée ou est-ce que c'est de l'entre-soi, un club... ? C'est vraiment la question du

club ou de la communauté qui est ouverte. Et c'est une question qui a été posée ce matin. Est-ce que le commun est une idée fixe avec des pratiques du type jardins partagés ou open source, ou alors est-ce que c'est quelque chose d'évolutif. Là on revient un petit peu à la pensée de Christian Laval sur la notion de processus d'institution. Finalement, la question est la suivante : est-ce que les biens communs se décrètent ou alors est-ce que ça se vit, est-ce que ça s'expérimente, est-ce que ça change et comment on les définit, est-ce que c'est par des biais de confrontation d'expériences que ça se manifeste ?

Pour revenir à quelque chose qui est un peu plus académique, les biens communs, je pense qu'il y a deux critères qui à mon avis devraient être conciliés mais il y a souvent de mauvaises compréhensions. Je pense que pour les biens communs, il y a un **critère matériel** et un **critère qui est un peu plus spirituel, plus humain**.

Le critère matériel ce sont les ressources, on parle des ressources. Quand on pense aux biens communs on va penser aux jardins partagés, une liste d'actions et de ressources avec des modes de gouvernance. Ça, ce serait plutôt le critère matériel que l'on retrouve déjà dans le droit romain. On en a beaucoup parlé ce matin avec ce qui est public, ce qui est privé, ce qui appartient à tout le monde, tout ce qui appartient à Dieu aussi un petit peu, avant le droit romain. On retrouve ce critère matériel chez les néoclassiques avec le critère non-rivalité/non-exclusion, donc l'entrée de l'analyse des biens communs se fait par les ressources. On retrouve aussi ce critère matériel en premier lieu dans la pensée Marxiste avec infrastructure et superstructure. Donc ce sont des approches qui sont intéressantes mais c'est vrai qu'on axe vraiment sur l'aspect matériel. Cette opposition, et cette conciliation à mon avis qui devrait exister, entre l'aspect matériel et l'aspect plus spirituel, plus humain, que je promeus, elle n'est pas nouvelle car elle date de – 260 avant JC à l'époque où Aristote s'opposait déjà à Platon sur les critères déjà matériels et humains ou spirituels.

Cette approche par l'humain, qui renvoie forcément à des processus de confrontation, on la retrouve beaucoup chez Elinor Ostrom car elle a étudié bien sûr les communautés autogérées mais ce dont on ne parle pas souvent c'est que c'est quand même l'analyse néo institutionnelle en politique où elle analyse les changements politiques, comment au sein d'une communauté on va gérer les conflits, on va s'auto-organiser, on va gérer des changements quand il y a une problématique ? Donc Elinor Ostrom ne dit pas comment on doit gérer les biens communs. Elle étudie les mécanismes de changement donc c'est plus un aspect processus où la porte d'entrée est plus sur l'humain qu'immédiatement sur la ressource. Ce sont deux écoles qui à mon avis devraient vraiment se mélanger. A l'heure actuelle on ne devrait plus avoir seulement ce critère matériel face à une vision qui est un peu plus spirituelle, les deux sont vraiment très importantes et on l'a vu dans les exposés tout à l'heure.

On l'a vu deuxièmement avec Pierre Thomé qui nous a parlé d'un exemple très concret et pragmatique sur les coopératives. Si on a une approche purement matérielle et infrastructure/superstructure on pourrait dire que les biens communs ou l'ESS, par exemple les coopératives, sont le meilleur secteur pour gérer les biens communs. Et ça c'est une injonction, ça ne veut rien dire. On ne peut pas dire, les jardins partagés c'est les biens communs. Ce qu'il faut c'est, comme Pierre Thomé l'a bien expliqué, c'est vraiment plus travailler sur le **processus**. C'est-à-dire, comment ça s'organise, **comment une coopérative se créer**, quelles sont les relations avec les collectivités territoriales (une coopérative n'est pas isolée mais elle est en relation avec les collectivités territoriales qui vont la soutenir comme les jardins partagés qui vont être soutenus par les régies d'éco-quartiers). Une coopérative va être aussi en relation, comme l'a expliqué Pierre Thomé, avec ERDF, malgré des divergences politiques. Ce qui est intéressant c'est d'expliquer **comment une coopérative ou un mécanisme d'autogestion peut permettre de gérer des biens communs**, mais se situe aussi dans une perspective d'écosystème un petit peu plus global. Donc pour synthétiser les ateliers j'ai trois points.

Le premier c'est la notion de **gouvernance polycentrique**, qui a été rappelé par Elinor Ostrom, le deuxième, c'est un autre terme que je voudrais retenir, c'est celui de **pragmatisme**. Et le troisième c'est le **pluralisme**, la **diversité institutionnelle**.

Premièrement, la gouvernance polycentrique, c'est **l'idée que la gouvernance soit comme un écosystème**. Ce n'est pas une façon de gouverner mais que ce soit quelque chose de complexe. Ça, ça a été abordé notamment dans le premier exposé sur les innovations territoriales avec la notion de capital territorial où justement Frédéric réexpliquait qu'il n'y avait pas d'injonction. L'idée c'était que **les biens communs ne se décrètent pas mais que ça s'inscrit dans un écosystème avec deux critères**. Il a parlé d'abord du facteur intangible. C'est-à-dire que vous avez beau proposer une initiative, la relation à la création d'un commun ou d'une innovation s'inscrit aussi dans la durée et dans des relations de dépendance. On appelle ça en sciences politiques les **sentiers de dépendance**. C'est-à-dire que vous pouvez avoir une idée formidable, sauf que si vous proposez ça à l'administration et qu'elle est inscrit dans un sentier de dépendance, c'est-à-dire des habitudes, des mécanismes traditionnels de pensée il va falloir changer et ça ne va pas se faire du jour au lendemain, ça va se faire par ce qu'on appelle un **processus incrémental**, de plus en plus. Donc encore une fois, c'est vraiment un processus.

Cette **notion de capital territorial** qui ne tombe pas du ciel, ce n'est pas quelque chose d'incantatoire, c'est plutôt quelque chose qui se construit dans la durée et aussi dans le temps. Donc le critère des facteurs intangibles mais aussi le critère dans le temps de création de relations, de coopération et de confiance. Cette notion de capital territorial qui est

vraiment importante, qui rappelle que les biens communs, il y a un critère organique, certes, c'est-à-dire les structures, la coopérative, les jardins partagés... mais aussi un critère qui serait plutôt fonctionnel, comment ça s'organise, qu'est-ce qu'il y a à l'intérieur de cette institution, comment ça se crée, comment on décide, comment on prend des décisions, comment on gère les confrontations. A partir de cette notion de gouvernance polycentrique qui renvoie à un écosystème en mouvement permanent.

Deuxième concept, la notion de pragmatisme qu'il faut retenir à mon avis quand on parle des communs. Bien sûr on peut faire un *mapping* des biens communs qui existent et qui sont à la mode en 2015, mais il faut essayer de comprendre, de savoir si vraiment on a tous un accès réel aux biens communs. On parle en politique publique de **déficience** car typiquement par exemple, on parle d'accès à la santé publique. En France on a un accès largement favorisé, on peut considérer que c'est un bien commun accessible à tous par rapport aux Etats-Unis, par rapport à l'Angleterre, sauf que de facto, quand on a une vision beaucoup plus pragmatique de la déficience des politiques publiques, on va se rendre compte que, certes, on a tous accès au système de santé publique mais de facto, dans notre vie courante, ça va être un peu plus compliqué. Pourquoi ? Pour plusieurs raisons, par exemple, l'accès aux transports, là on pense directement aux déserts médicaux mais on pense chacun à une personne âgée, une personne handicapée qui habite au 5^{ème} étage elle va avoir des difficultés à descendre, à prendre le métro... et elle ne va pas se soigner ou alors ça peut être des critères d'administration. L'administration complexe, il y a énormément de documents, on a pas envie de le remplir et donc on ne se soigne pas. Ça peut être aussi un critère psychologique. On connaît tous soi-même autour de soi des personnes qui ne se soignent pas parce qu'elles ont peur du médecin. Ou elles ont peur d'exposer leurs problèmes ou elles ont peur de se déplacer, elles ont peur de rentrer dans un hôpital. On connaît tous un petit peu cette problématique. Ainsi, le critère psychologique fait que, certes on a accès à ces biens communs dans l'aspect structurel mais de facto c'est un peu plus compliqué. Et il y a aussi un aspect socio-culturel qui est valable aussi en santé publique et qui a été d'ailleurs révélé par le Lancet, ils ont fait une grosse étude anthropologique sur l'accès à la santé. C'est que bien sûr on peut parler des systèmes de santé, que ce soit l'hôpital, les systèmes privés ou l'utilisation du numérique, mais si on ne tient pas compte des aspects culturels, on passe à côté de beaucoup de choses. Par exemple, un allemand qui vient de France, qui a une dépression et qui va voir son médecin généraliste français, il aura tendance à prescrire des antidépresseurs. Sauf que ça va être un choc pour lui car en Allemagne on a une vraie tradition de se soigner avec des plantes, du millepertuis par exemple. Ce qui fait qu'il va y avoir une confrontation et que ce gentil allemand ne va pas se soigner ou va mal se soigner... La différence entre la structure, les possibilités de communs et l'effectivité, le pragmatisme, l'accès réel à la santé. On le voit, là c'est un programme que

je mène actuellement dans l'organisation que j'ai créé qui s'appelle *Common Forum* où on a commencé un gros projet européen sur le gaspillage alimentaire dont je vais vous parler. L'idée c'est d'informer à la fois le secteur éducatif et puis des autorités locales, de les confronter et puis de voir ce qui peut se faire concrètement sur le terrain. Ça c'est en France et au niveau européen créer une charte sociale pour avoir un consensus européen et ensuite mettre en place des actions concrètes. Et donc dans la concertation que j'ai menée avec les autorités publiques, en l'occurrence avec le Grand Paris, on s'est rendu compte qu'il ne fallait pas penser en termes d'injonction de structures mais de la réalité quotidienne des acteurs sur le terrain. Que ce soient les autorités locales, les start-up, les entreprises, les supermarchés ou les associations caritatives qui vont récupérer les légumes et qui ne savent pas comment les gérer. Un exemple concret. On voudrait que dans les cantines scolaires on utilise les produits locaux. C'est formidable, on essaie de transformer les marchés publics pour que ça corresponde bien au marché local typique. On se dit super, les producteurs locaux vont pouvoir vendre leurs légumes aux cantines. Sauf que les marchés publics, vous le savez tous, c'est extrêmement compliqué, personne n'a envie d'y répondre, ce n'est pas sûr, c'est lent, on est payé beaucoup plus tard et de facto, finalement, le producteur local ne va pas répondre au marché public. Ces questions de complexité administrative ou de frein psychologique, culturel, social, on est à la fois dans le matériel mais aussi dans l'humain. Je pense que les deux, le critère matériel et humain, spirituel doivent vraiment être mélangés. Donc pragmatisme.

Gouvernance polycentrique, pragmatisme et pluralisme et là on en vient vraiment à ce critère un peu plus spirituel et plus humain qui se traduit par une diversité institutionnelle c'est-à-dire qu'il n'y a pas de modèle idéal. L'idée c'est de confronter des idées, des postures différentes et d'essayer de voir ce qu'on peut faire ensemble, surtout dans un contexte globalisé. La diversité institutionnelle a été proposée par Elinor Ostrom qui a étudié concrètement sur le terrain la gestion de ressources aquatiques. Elle a vraiment étudié de petites ressources sur le terrain, un peu partout dans le monde, en Turquie, en Californie, au Népal. Ce qu'elle voulait montrer c'est qu'il fallait être extrêmement pragmatique et qu'il n'y avait pas de vision absolue à imposer, il faut à chaque fois **s'adapter au territoire**. Cela me fait penser à une discussion que j'ai eue avec un membre du réseau *Common Good*, qui est un leader Sikh. Il est aussi ingénieur et il m'expliquait qu'il avait un gros projet qui date de quelques années maintenant, qui est de nettoyer le Gange. Moi qui suis parisienne, j'ai fait le parallèle. Quand on nettoie la Seine ou le Gange, ça va être différent. Quand on nettoie le Gange, vous le savez, il y a une vraie culture, une vraie tradition et un vrai écosystème autour de ce fleuve, si on fait une réunion de concertation, on va réunir les leaders spirituels mais évidemment si on fait ça en France pour la Seine ou pour Lyon, ça va être plus compliqué, plus tabou car on est dans un Etat laïque... Ce qui est un peu idiot car à

Lourdes, quand il a fallu nettoyer les inondations, à mon avis on a fait appel à la communauté spirituelle. Dans l'armée par exemple on fait aussi souvent appel à la communauté spirituelle. L'idée c'est qu'il n'y a pas de vérité ni de solution. En ce moment j'entends souvent « il faut proposer des solutions ». C'est assez dynamisant quand on entend plein de solutions qui se mettent en place partout dans le monde, mais **les solutions sont adaptées à un écosystème**, elles ne sont pas forcément reproductibles partout. L'idée d'avoir une vision matérielle des communs ça me gêne un peu car ça ne peut pas être reproductible, il faut à chaque fois avoir une flexibilité et s'adapter aux écosystèmes.

Un autre exemple, celui d'une organisation internationale avec laquelle je travaille, qui s'appelle la **Charte de la Terre**, parce que je travaille beaucoup sur cette idée de conciliation et de charte sociale. En deux mots, la Charte de la Terre a été créée il y a 15 ans maintenant par les Nations Unies au moment des grands sommets de la Terre. Ils se sont rendus comptes que souvent les gouvernements se réunissaient autour des grands sommets de la Terre et il y avait des *commoners*, des activistes, des acteurs engagés qui militaient mais qui n'étaient pas inclus dans les négociations. L'idée c'était de changer la gouvernance et d'impliquer l'ensemble de la société civile dans les décisions sur le développement durable. L'objectif était de réunir l'ensemble des parties prenantes, des leaders spirituels, des ONG, des entreprises... sans ségrégation. Il s'agissait également de définir le développement durable qui, il y a 15 ans, était une notion abstraite, et de voir concrètement comment on pouvait avoir une vision globale au niveau du développement durable, tout en gardant une grande flexibilité au niveau local. A la table des négociations étaient inclus par exemple, les Indigènes. C'était la première fois qu'ils étaient inclus dans les négociations. A la même table, il y avait aussi d'autres acteurs comme des leaders spirituels, des bouddhistes et de grosses entreprises... Sortis de ces groupes de travail qui ont duré longtemps, car c'était compliqué le développement durable. Déjà c'était une notion qui n'était pas définie et ce n'était pas une notion qui était consensuelle. Réunir autour de la table des grandes entreprises et des Indigènes ce n'était pas évident. Il y a un article assez intéressant sur les animaux. Si je vous pose la question : quelle relation vous avez avec les animaux ? Comment vous considérez les animaux ? Souvent quand on pose cette question aux français et aux occidentaux, on dit qu'on aime bien les animaux et souvent on a du respect envers eux, dans le meilleur des cas. On pense à l'animal à la maison qu'on va bien soigner mais dans les industries agroalimentaires si on parle de respect on va essayer d'adapter les soins. Cette notion du respect est assez occidentale. Mais dans d'autres cultures, par exemple les bouddhistes ou les jaïnistes – le jaïnisme c'est la religion de Gandhi qui est non-violente et qui ne tue pas les animaux - ils mettent une petite plaque devant la bouche pour ne pas avaler les moustiques par exemple ou les bactéries, c'est un petit peu jusqu'au-boutiste mais en tout cas ils considèrent que Dieu est partout et qu'il est dans l'animal, donc il faut

absolument prendre soin de l'animal. S'ils voient un chien dans la rue ils le récupèrent. Voilà, l'idée c'est que la notion d'animal a l'air assez simple, assez gentille, en réalité c'est extrêmement virulent car les Indigènes voulaient y accoler le mot respect puisqu'eux ils veulent chasser, alors que les Bouddhistes voulaient mettre le terme compassion. Ce qui veut dire que l'ensemble de la société deviendrait végétarien, de facto. Ou en tout cas que si on a de la compassion envers les animaux on aura pas d'industrie. C'est un exemple pragmatique sur les animaux qui montre les conséquences économiques, sociales et culturelles. A mon avis la vraie problématique qui se pose à l'heure actuelle sur les biens communs c'est bien sûr des question de structure, quel type de structure on établit (l'ESS, les coopératives, les jardins partagés, l'autogestion, les relations avec l'Etat, les relations avec le marché...) mais c'est aussi cette confrontation de perceptions, de langages, de cultures, surtout dans un contexte globalisé, qui est importante pour tenir compte d'une vision globale mais tout en gardant nos spécificités locales culturelles.

Je vais conclure par un exemple très intéressant qui a été abordé dans les ateliers par Sylviane Gosteli. A Lausanne, elle a expliqué comment, sur un territoire, des communautés s'auto-organisaient et essayaient de comprendre les difficultés sur le terrain. La problématique immédiate n'était pas tant le foncier, la propriété, que l'organisation, le choix collectif. C'est ça qui est intéressant, c'est que les communs renvoient à une problématique de propriété mais aussi de choix collectif, de choix d'organisation commune lorsqu'il y a des divergences. Donc c'est vraiment une **question d'intelligence collective** et puis **d'organisation dans le temps et dans la durée**. L'idée initiale c'était aussi de créer une charte sociale, comme la Charte de la Terre ou celle sur le gaspillage alimentaire dont je vous ai parlé. Mais il me semble que la problématique initiale n'était pas tant de faire cette charte sociale qui, je ne sais même pas si elle a déjà été énoncée. Ils ont retenu dans « charte sociale » pas tant charte, le document, que sociale. Ils en ont fait une publication, dans la revue Métamorphoses qui s'appelle « outils d'aide à l'élaboration de la charte, quelle temporalité ? ». Je pense effectivement que quand je pratique la rédaction de droit souple, c'est qu'avant d'énoncer du droit, il faut vraiment travailler sur les possibilités politiques, sur un déconsensus. C'est-à-dire voir si le droit souple va être possible pour qu'ensuite il puisse être transformé en droit souple plus obligatoire. Sylviane Gosteli a aussi expliqué comment les relations entre, comment cette communauté s'auto-organisait avant de rédiger cette charte sociale et à partir de cette vision commune, et comment elle pouvait établir des relations avec la ville de Lausanne et donc corrélativement, établir des règles de propriété. On voit bien que c'est un processus de choix collectif pour ensuite énoncer des règles de propriété.

Je pense que ces questions matérielles de propriété et ces questions plus spirituelles, plus humaines, renvoient aussi à un nouveau courant de pensée, à la fois en économie et en droit.

En économie on a été vraiment dominés par la pensée des communs par l'école néoclassique avec deux critères : non-rivalité et non exclusion. Or maintenant on travaille beaucoup plus sur le critère humain, ce qu'on appelle **l'économie hétérodoxe**, avec l'humain, l'altérité, le choix. Alors ça a été rappelé par Frédéric Wallet tout à l'heure, les néoclassiques, depuis Garret Hardin avec la tragédie des communs, quand on parlait d'inappropriation. On pensait à un territoire et on considérait qu'il y avait deux critères : un bien commun ça doit être non rival et sans exclusivité. On renvoie donc au droit romain dont je vous parlais tout à l'heure avec cette propriété qui n'appartient à personne. C'est comme ça qu'on voyait les communs à l'origine. C'est un critère qui perdure, ce critère matériel de non-rivalité et de non exclusion, mais maintenant on travaille autant sur la ressource que sur le critère humain. Qui dit humain dit changement, choix psychologique, choix social, culture... Et maintenant on essaye de concilier les deux.

Cette évolution et cette affirmation, on voit ça en économie hétérodoxe qui tient vraiment compte de l'humain, ça a vraiment des conséquences sur la pensée des communs, et puis en droit où l'école dominante initialement c'était aussi le droit positif, on se focalisait beaucoup sur le droit, c'est ce qu'on appelle le contrat social avec un droit qui va être facteur d'identité politique, le droit est plus important, il vient en premier et il institue la communauté. Maintenant on essaye de changer ça et de tenir compte des processus. Le droit n'est pas prescripteur de la communauté, il renvoie plutôt à une traduction de ce qui se passe dans la communauté. C'est comme ça que les chartes sociales se développent beaucoup. Et une communauté qui discute, qui s'auto-organise, qui débat à travers la concertation qu'il organise, et le droit qui va traduire ce mouvement social. Toutes ces écoles de pensées ça a été valorisé par Elinor Ostrom, je pense que c'est pour ça qu'elle a eu ce prix Nobel d'économie car elle tranchait justement avec ces économistes néoclassiques qui se focalisaient beaucoup sur les aspects matériels et en droit je vous ai rapporté un livre qui vient de sortir « La pensée du doyen Hauriou à l'épreuve du temps : quel(s) héritage(s) ? », j'ai écrit un article dedans. C'est un livre très académique mais en même temps il très innovant car il travaille beaucoup, autant sur le droit, mais aussi sur les changements institutionnels, comment on s'organise, comment on décide. Le fait qu'il sorte c'est une petite révolution en droit.

Pour moi les biens communs, c'est ce que j'ai retenu de ces ateliers, c'est cette expertise d'usage, comment elle se manifeste, comment elle est révélée et comment les collectivités publiques de plus en plus vont développer des droits souples, des chartes sociales par exemple, pour révéler ces confrontations d'opinions, de perceptions et de langages.

Atelier 3 – Espace public, civilité, citoyenneté – Catherine Neveu

Je vais vous demander de l'empathie pour l'exercice délicat qui nous était demandé, d'à la fois essayer de rapporter en plénière l'essentiel de ce qui s'est dit dans les ateliers et de connecter ça avec nos propres travaux. Je ne garantis pas le même degré de structuration que ma collègue dans mon propos. Je vais être un peu plus arbitraire.

Ce qui m'a frappé dans ce que j'ai entendu dans l'ateliers - et qui me paraît lié aussi à des discussions qu'on a eues ce matin et ô merveille, à mes propres travaux - c'est l'insistance, ou le retour dans les différentes contributions de la **question du visible, du palpable, du concret, du matériel et du sensible**. Pour fabriquer du commun, pour faire du commun, il faut rendre les choses, l'électricité par exemple, moins abstraites, plus concrètes, plus visibles. Mais aussi **se réapproprier l'espace urbain** par des pratiques de jardinage, de plantation, c'est **rendre possible la réappropriation de l'espace public qui passe par des choses très palpables**, mais à la fois très sensibles aussi, pas uniquement d'un point de vue matériel. Il me semble qu'autour de ces questions-là, de formes de réappropriation qui passent y compris par des choses très matérielles, très pratiques, très physiques, très sensibles, ça me paraît des questions importantes dans cette question des modalités d'émergence ou de fabrication du commun. En tout cas ça ressortait de l'atelier me semble-t-il.

Je le lierais bien aux réflexions en anthropologie ou en sciences sociales du politique de manière plus générale qui s'intéressent aux questions du sensible en politique et qui nous permet peut-être de repenser la question du politique autrement que dans les l'espèce d'abstraction et de transcendance qui quand même structure largement à la fois la manière qu'on a de la penser dans la société mais aussi la manière dont certains chercheurs la pensent. C'est cette idée que la politique serait quelque chose de différent du social par exemple, et serait quelque chose qui flotterait là au-dessus, qui serait dés imbriqué du social et des autres dimensions de la vie en société me paraît réinterpeller, renouveler, à propos de ce qui émerge autour de cette question de la mise en visibilité, la mise en matérialité, mise en concrétude et mise en sensible. Je vous ai prévenu que ça allait être en vrac.

Ce que j'ai décidé arbitrairement de mettre en B. c'est - et là aussi ça recoupe des choses qu'on a entendues ce matin et cet après-midi – qu'il y a des modes d'agir en commun qui ne fabriquent pas forcément du commun et quand bien même on se met en commun pour fabriquer du commun ça ne marche pas toujours. Donc comment est-ce qu'on arrive à réfléchir cette question, soit de la caractérisation de ces formes, mais je suis assez d'accord, ça a été dit précédemment, je pense que c'est plutôt la question des usages des formes qui est importante, plus que celle des formes. Puisque quelle que soit la forme, coopérative,

associative, service public, institution publique..., tout ça peut produire le meilleur comme le pire et ce n'est pas forcément dans la forme en tant que telle qu'il faut certainement chercher - c'était ce qui était montré aussi dans les différentes contributions de l'atelier - que dans les usages qui sont faits des formes en question dans l'invention de nouvelles formes. Ce qui m'amène, normalement, à un troisième point.

Tout un ensemble de questions qui étaient soulevées aussi autour des alliances des déplacements et des catégories qu'on utilise un peu trop facilement, que ce soit là encore dans des pratiques associatives, dans des pratiques d'engagement ou dans des pratiques académiques ou dans des pratiques de tous ordres. C'est-à-dire des manières de classer le monde qui sont quelque fois un peu trop simples. Il y a la société civile et les institutions, il y a l'Etat et la société civile, il y a les associations et les institutions publiques, il y a les chercheurs et les acteurs et tout ça me paraît trop clair pour être complètement honnête ou véritablement existant et apparemment c'est un sentiment partagé par un certain nombre de contributeurs à l'atelier. En tant qu'anthropologue j'y suis particulièrement sensible, car ce sont des choses qui ont été évoquées, à l'idée de l'éloignement de l'Etat, que l'Etat serait quelque chose d'éloigné. Alors que moi je le fréquente tout le temps l'Etat et tout le monde le fréquente tout le temps de très près. Quand on va à la CAF, quand on va à l'hôpital, quand on va dans n'importe quelle administration on fréquente l'Etat de très très très près. Donc ça renvoie à ce qu'on disait tout à l'heure sur la question du politique comme abstraction, c'est l'idée selon laquelle l'Etat serait cette chose abstraite, éloignée de nous, insaisissable, défaillant, je pense qu'on peut tous être d'accord là-dessus, mais qui aurait par contre des formes de proximité qui seraient plus authentiques, plus efficaces, me paraît à la fois intéressante mais un peu trop simple, peut-être, pour être complètement satisfaisante et efficace. Il me semble que – et c'était vraiment dans les ateliers, que ce soit dans des recherches-actions en milieu urbain avec des habitants, des artistes et des chercheurs, que ce soit aussi sur de l'agriculture de proximité... - cette question des déplacements réciproques qu'on est prêt à faire et de se défaire de visions un peu trop binaires et mécaniques qui opposent de grands ensembles comme s'ils étaient fondamentalement différents, elle se pose d'autant plus que certaines des expériences qui ont été présentées dans l'atelier, et on le sait, plus largement, montrent que la question des liens, que les associations, globalement à quelques exceptions près, sont financées par des fonds publics. Que ce soit pour leurs emplois ou pour leurs actions. Donc la question de l'opposition association/Etat ou société civile/Etat me paraît là aussi devoir être réévaluée de manière un petit peu plus critique, d'autant plus que certaines associations sont de vraies institutions, par ailleurs. Il me semble qu'autour de ça, la question de comment penser des alliances au lieu de penser en termes monolithique, comment est-ce qu'on trouve des alliés, dans telle institution publique, avec qui on peut fabriquer du commun ou essayer d'en

fabriquer. Cette question des alliances et de comment on pense les déplacements, les pas de côté qu'on est prêts à faire pour rendre possible la fabrication du commun ou des communs.

Ce qui pose aussi la question pour nous chercheurs, parce que la division chercheurs/acteurs s'est présentée notamment dans la contribution d'Yves Bonny, qui est aussi artificielle. Comme si les chercheurs n'étaient pas des acteurs. Comment est-ce qu'on repense cette question ? Il me semble que ça nous oblige aussi à se poser la question de la conflictualité et des divergences d'intérêts, et peut-être de se la poser autrement. Que ce soit par la fabrication d'alliances ou que ce soit parce que le dru amène à comment est-ce qu'on arrive à penser des compromis pratiques ? Des compromis pratiques qui sont éminemment instables et provisoires mais qui permettent peut-être de travailler autrement l'inévitable conflictualité sociale et l'inévitable divergences d'intérêts, car si tout le monde était en faveur de manière spontanée d'une pensée du commun, je pense que ça se serait vérifié depuis un moment. Il me semble que là aussi il y a des choses intéressantes sur comment est-ce qu'on peut repenser des questions de conflictualités, de divergences d'intérêts et de compromis pratiques instables, temporaires, éphémères mais qui sont peut-être les conditions pour avancer. Ce qui m'amène à ce qui devrait être mon dernier point.

Il me semble que ce qui a traversé l'atelier mais qui traverse plus largement la journée et la question des communs, c'est vraiment la question de l'expérience. Expérience là encore au sens de mise en pratique, des essais, des erreurs et des réinventions. Je suis d'autant plus sensible à cette notion d'expérience que mes travaux, ma manière de proposer, de penser la question de la citoyenneté c'est précisément de la penser en termes d'expérience. Et de même que le commun n'existe pas comme quelque chose qui serait déjà là, prédéfini et préexistant, la citoyenneté c'est pareil. La citoyenneté elle n'existe que lorsqu'elle est mise en pratique, mise en acte, et parce qu'elle est expérimentée que ce soit par des expérimentations ou par de l'expérience. De ce point de vue-là, je pense qu'il y a des parallèles tout à fait intéressants et importants.

Quand on travaille sur la citoyenneté, on est inévitablement confronté, là aussi, à des représentations. En tant qu'anthropologue quand j'ai dit que je travaillais sur la citoyenneté on a commencé à me dire que ce n'était pas un objet anthropologique parce que c'était un statut, c'était quelque chose de fixé par le droit et qu'il n'y avait pas à sortir de là, que la citoyenneté ce sont des droits et des devoirs puisque Pavlov nous a bien dit que la citoyenneté c'est des droits mais aussi des devoirs. C'est une vision très restrictive et limitative de ce qu'est la citoyenneté et de ce que sont les actes de citoyenneté, les expériences de citoyenneté. Mais en même temps, le fait d'avoir un statut, ça aide parfois. Le droit protège et garantit aussi. En faisant le lien entre mes travaux et des choses qui ont été évoquées là, c'est comment est-ce qu'on réinvente, comment on réfléchit (et là-dessus

je ne suis pas compétente) la question d'un droit qui protège et qui garantit ? Et quelle instance met en œuvre le droit ? Parce que ce n'est pas le tout qu'il y ait du droit, il faut qu'il y ait des instances qui le mettent en œuvre. Donc l'Etat, je ne sais pas s'il est encore là ou pas. Est-ce qu'on ne peut pas penser là aussi la diversité des institutions, des institutions civiles, publiques et certainement peut être encore des institutions privées je ne sais pas. Cette question des communs elle a aussi des conséquences très nettes sur la manière de penser le métier de chercheur par exemple. Pas le métier, la fonction. Fabriquer de la connaissance, de la compréhension du monde et potentiellement de la capacité à le transformer, je n'appellerais pas ça de l'expertise d'usage, je pense que c'est une compétence partagée très largement, mais ça oblige à réfléchir, et là aussi on voit bien les relations avec la question des institutions.

Si on envisage que les chercheurs sont aussi des acteurs et qu'il fait partie de leur fonction de contribuer de manière ou d'une autre à cette question du commun ou de sa fabrication ou de son expérimentation, quelles conséquences cela peut avoir en termes institutionnels – et là ça renvoie à des choses très pratiques -, est-ce que ça rentre dans la définition de notre métier ? Ou pas. Ou est-ce qu'on fait ça en dehors de nos heures de travail par exemple. Est-ce que c'est valorisé comme faisant partie de notre fonction ? Ou est-ce qu'on considère qu'on est des chercheurs de deuxième zone parce qu'on fait du travail avec la société donc on n'est pas des vrais chercheurs. Il me semble que ça pose tout cet ensemble de questions.

Atelier 2 – le territoire comme ressource ? – Pascal Amphoux

Je dois vous dire que comme les précédents, on est tous très impressionnés de devoir faire cet exercice. Je le suis d'autant plus que je suis totalement incompetent sur chacun des exposés qui ont été faits. J'ai été très frappé par l'hétérogénéité des sujets abordés puisqu'il se trouve qu'on avait 4 exposés successifs qui ont couverts 4 notions qui, si j'ai bien compris étaient considérées là comme des instances territoriales puisque le sujet était « le territoire comme ressource ? » et qui étaient respectivement le patrimoine, l'énergie, la monnaie et l'eau. Donc évidemment dès qu'on se met dans une situation d'expert il faut déjà avoir au moins 4 disciplines de compétence et j'en suis très très loin d'où une grande difficulté à restituer ou à faire un synthèse concrète des choses qui ont pu être dites.

Ce qui m'a frappé c'est une espèce d'**ambivalence** ou d'hésitation qu'on retrouve et qui a été discutée dans les rapports précédents et surtout dans la table ronde de ce matin, entre ce qui va du côté de l'institutionnalisation d'un bien commun au sens, vous avez dit d'une ressource plutôt matérielle, et ce qui va du côté d'un faire commun et qui est du côté du processus de production de quelque chose de commun. En effet, dans les 4 exposés, il y avait une insistance pas forcément voulue mais qui m'est apparue à mesure que je couchais mes notes, sur le processus. Par exemple André Micoud lorsqu'il montre comment se mettent en place les différents modes de patrimonialisation, les différentes façons de promouvoir la notion de patrimoine, il découpe avec des moments successifs entre 3 phases successives, ce qu'il appelle de **figuration, de conceptualisation et d'institutionnalisation**. Pour aller très vite, les vestiges sont figurés, tout à coup commencent à être représentés, l'histoire se construit dans l'ordre de la conceptualisation et puis au bout d'un moment on classe les vestiges, les bâtiments et ils s'institutionnalisent ou bien on passe de l'analyse de l'outil comme indice de la ruralité en fonds de représentation ethnologique et puis ça rentre dans un musée. Il a montré une série d'évolutions de ce type là où on voit bien comment ce processus qui aboutit à une institutionnalisation a fait courir, d'une certaine façon, l'objet bien commun je dirais, à sa propre perte puisqu'il devient une ressource touristique, économique... au sens le plus matérialiste du terme.

Alors j'avais envie à ce moment-là de lui poser la question suivante : quid de la création ? Le seul exposé peut-être sur lequel j'avais une toute petite expérience. Moi je crois beaucoup aujourd'hui dans le projet urbain donc dans l'activité de concevoir la ville à un retour nécessaire à une notion de patrimoine et de patrimoine comme support de création. C'est-à-dire à partir d'une analyse, des processus de patrimonialisation, d'en tirer, d'en extraire conceptuellement non pas une discipline comme l'histoire, l'ethnologie ou autre mais des critères, des motifs, des formes évolutives, des typologies de formes d'évolution du

territoire que le projet aurait en charge de poursuivre et avec les modalités les plus contemporaine, des matériaux différents. C'est exactement l'antithèse de l'idée d'un mimétisme, dans la création contemporaine c'est souvent ça. Les architectes connus qui font du patrimoine, en gros soit c'est de la très belle restauration, soit c'est du mimétisme parfois un peu amélioré. Mais je pense vraiment à cette idée que l'on peut extraire à partir d'un processus de conceptualisation qui ne soit pas celui qui va vers la formalisation d'un champ disciplinaire, des critères et de désigner, de figurer, des modes d'évolution qui à partir du moment où ils sont conceptualisés, deviennent opératoires pour faire du projet. Et là je trouve qu'il y a une façon de faire territoire qui est assez intéressante. J'ai fait une digression à partir de mes propres data.

Je disais que chacun avait montré et insisté, parfois à son insu, plus sur cette idée de processus, sur la façon de faire le commun. Alors dans le travail d'étude qui a été fait sur la production énergétique photovoltaïque et sur la ressource solaire comme quelque chose qui peut être mis en commun, il a très bien été montré deux exemples. L'un qui a plus ou moins réussi et l'autre qui a tourné un peu à sa perte, avec une **étape de sélection des sites pertinents** pour couvrir des toitures de photovoltaïque... Une deuxième étape d'**identification de cohérence architecturale**. Alors là ce serait amusant de rentrer dans le détail car il doit y avoir des choses un peu croustillantes sur ce qu'on appelle la cohérence paysagère ou architecturale du photovoltaïque sur les toitures. Une troisième qui est celle de l'**adaptation au réseau existant**. C'est-à-dire que tout à coup on regarde « ah bah non mais si j'ai bien compris c'est quand même à 10km du premier tuyau donc ça va coûter cher de raccorder » et puis une **finalisation économique** et puis ça sert, ça sert, ça sert. Et on comprend bien que dans un processus de ce type-là, si ça tombe bien, que les 4 critères pris successivement se renforcent ça marche, mais si ça tombe mal c'est la finalisation économique qui gagne et finalement celui qui est bien placé il dit « ciao les gars, vous êtes sympa avec votre collectif mais moi j'y vais tout seul ».

Dans le troisième exposé sur la monnaie, il y a aussi eu cette idée, sur la fin de l'exposé surtout, donc d'expériences très multiples d'initiatives et d'invention de tout une typologie de « monnaies locales », de « monnaies libres » et de « monnaies citoyennes », tout ça avec des guillemets. Les trois étapes de la territorialisation des activités économiques commencent que lorsqu'un système prend, il commence à **étendre ou non son territoire** ou comment ce territoire se délimite-t-il, est-il d'ailleurs continu ou discontinu, je ne sais pas. Comme deuxième processus, celui de la **dynamisation des échanges**, est-ce que ça coure à sa perte et finalement c'est un réseau de gens trop fermé et que l'échange ne prend pas. Et en troisième celui de la **transformation des pratiques et des représentations de l'usage** de la monnaie proprement dite, avec des finalisations environnementales, sociales ou autres.

Lorsqu'on a parlé de l'eau, là il y avait une vraie expérience de **mobilisation** et c'est peut-être la première étape. La deuxième c'est celle de **sensibilisation aux élus** et puis la troisième phase c'est la **mise en place d'une autorité organisatrice**.

Je ne raconte pas de nouveau les histoires mais à chaque fois il y a et c'est ça qui me touche dans ces exposés-là, - et sur lesquels je suis parfaitement incompetent encore une fois, domaine après domaine - c'est ce **récit qui passe par la dynamique et par le processus qui est mis en valeur**. Je crois que ça c'est intéressant et c'est important et ça renvoie à cette ambivalence qu'il y a dans l'expression même du titre du colloque du bien commun. Quand je suis rentré tout à l'heure je n'avais pas fait attention, je n'avais pas réalisé que bien était entre parenthèses. Je trouvais que mettre biens entre parenthèses c'est faire le mal non ? Mais maintenant j'ai mieux compris. Ce qui est intéressant c'est l'ambivalence entre les deux. Je crois que nos discussions sont parfois empruntées ou entravées par le choix entre l'un ou l'autre. C'est-à-dire qu'on milite tous pour le processus de production, pour faire le commun mais en substitution à bien commun qui lui redevient matérialiste. C'est peut-être ça que je tire de cette journée qui nous amène à **penser les deux à la fois**. Et là je reviens à ce qui a été discuté ce matin où je constatais dans les 3 exposés qu'il y avait toujours un argument, chez Christian Laval qui était parti d'une idée d'articulation entre du local et du global, chez Bruno Charles entre le privé et le public et chez Alberto Magnaghi entre le pratique et le théorique. A chaque fois il y a cette idée de ce que l'on met en commun c'est une articulation entre les deux, avec des **modes d'hybridation** très intéressants avec des exemples concrets là-dessus. Je dirais pour finir que, peut-être, le commun il faut moins le présenter comme une façon d'articuler ces dits pôles qui font partie d'une représentation classique que comme un tiers à inclure par rapport à ces dits pôles. C'est-à-dire que c'est une catégorie qui par rapport au local ou au global n'est ni le local, ni le global en fait c'est une **catégorie tierce** qui permet au global de fonctionner si on l'articule avec le local, qui permet au local de fonctionner si on l'articule avec le global. Mais qui permet au commun d'exister si le rapport local/global se met en place, même chose sur le pratique et le théorique. Ça revient peut-être à ce que vous disiez tout à l'heure sur le statut du chercheur. Qu'est-ce qu'on fait lorsqu'on s'embarque dans...

Il me semble que dans ces logiques ternaires il y a des façons de positionner cette notion de commun, non pas comme une nouvelle instance mais comme une **façon de perturber et de remettre en fonctionnement sur des modes complètement nouveaux** des dits pôles, des dualismes trop cartésiens pour nos goûts à tous je crois dans cette salle.

Atelier 1 – L'espace des communs au travail – Pascal Nicolas-Le Strat

Je vais essayer de ne pas trop rapporter à mes propres recherches ce que j'ai pu entendre. Je vais procéder en deux temps. Je vais essayer de restituer quelques éléments de compréhensions des expériences qui nous ont été présentées et puis dans un deuxième temps présenter des éléments de questionnement qui ont été transversaux qui ont parcouru l'ensemble de l'atelier. Je partagerai le même constat que Pascal Amphoux. Effectivement il y a une grande diversité des expériences. Quand on se préoccupe du commun on peut partir d'expériences très différentes. On a là à faire à une catégorie, qui est en émergence, en processus et peut être tant mieux. Des journées comme aujourd'hui vont participer à instituer cette catégorie, on va essayer de délimiter, de circonscrire, de clarifier des contenus tout en laissant le doute nécessaire. Le 20^{ème} siècle nous a fait héritage d'un ensemble de catégories politiques et sociales fortement durcies, fortement densifiées et peut être qu'aujourd'hui, pour arriver à penser une pratique nous avons besoin de catégories qui sont adéquats à ces pratiques, elles-mêmes sans doutes plus hybrides, plus mobiles...

En tant que chercheur j'ai ce rapport un peu paradoxal à cette notion de commun, cet effort d'élucidation qui bien sûr nous est indispensable tout en la laissant en doute, en adaptation, en processus. Il faut qu'elle **reste en devenir**. Donc là il y a peut-être un pari politique, un pari intellectuel à faire ensemble. L'atelier que j'ai suivi à l'écoute de mes collègues et l'ensemble des ateliers vient montrer effectivement cette **ambivalence qui me semble tout à fait souhaitable de préserver**.

Le deuxième enseignement vient d'une remarque incidente de la part de Pierre Servain qui intervenait sur la question de l'habitat participatif qui évoquait le fait qu'il y a fort peu d'expériences : quelques dizaines en cours de réalisation. Et pourtant, la problématique est très présente dans la vie publique, dans les discussions, dans les médias... Avec le commun on est confronté à une notion qui s'emballe avant même d'avoir émergé. Il y a fort à parier, et c'est dès à présent le cas, que la question va apparaître dans tous les appels à projets, dans tous les appels d'offres, pour le pire. Pour le meilleur pour nous c'est effectivement l'opportunité sans doute de **créer des transversalités**, de remettre en jeux ces transversalités dans le débat public. A nouveau on a cet effet d'ambivalence avec la notion de commun.

J'en reviens au premier point plus précisément avec les différentes contributions.

Une première contribution d'Hugues Bazin qui travaille en recherche-action. Il est venu sur une expérience qui est celles des vendeurs de rue. Cette expérience est intéressante car elle montre l'émergence d'un commun. C'est-à-dire d'une forme économique à forte qualité écologique avec beaucoup de récupération...dans des dynamiques de circuits-courts. Mais

une forme économique qui vient troubler l'espace public car elle s'invite là où elle n'est pas attendue, dans la rue. Elle vient perturber les effets de voisinage...A partir de cette expérience, Hugues Bazin vient sur une thématique qui est centrale pour lui, **l'importance du tiers, de l'altérité**. Je pense qu'on a là un enseignement qui me semble tout à fait important, que je découvre à la lecture et à l'écoute de Hugues Bazin : **en quoi le commun nous permet de réinviter la dimension de l'altérité et du tiers** et en quoi cette confrontation au tiers nous aide à cheminer et nous libère de cet effet de polarité constante, d'une espèce de fascination en polarité entre ces différentes catégories. Je fais un petit peu court, j'espère que les intervenants de l'atelier me pardonnent.

Elise Macaire intervient sur la question des pratiques en collectif dans le champ de l'architecture et opère un parcours historique du temps présent, elle ne fait pas comme Christian Laval qui revient sur des temps beaucoup plus anciens. J'ai trouvé que c'était intéressant de montrer que la question du commun n'émerge pas de rien. Et cette question du commun elle nous arrive, elle nous questionne à partir de trajectoires d'expériences. Elise évoque la manière dont l'architecture se saisit progressivement de nouvelles problématiques en termes environnementaux, urbains, en termes d'imaginaires...Que l'architecture réinterroge son rapport au public, jusqu'à des situations où aujourd'hui où l'architecture effectivement interagit avec des espaces qui sont créatifs, des usages, des pratiques qui sont créatives... Et c'est en effet à l'échelle de cette trajectoire que la question du commun nous arrive. Là je trouve qu'on a un enseignement intéressant et peut être que chacun d'entre vous au cours de la journée s'est dit « mais est-ce que je fais du commun ? Est-ce que ma pratique peut relever de ce commun ? ». Donc peut être que le commun c'est une **invitation à refaire ce parcours, à réinterroger nos antériorités** et de voir ce qu'elles jouent, du point de vue du rapport à l'ordre, du point de vue des collaborations, des collectivités... On peut peut-être **voir le commun en tant qu'opportunité de réaliser le parcours** qu'Elise Macaire nous a présenté.

Pierre Servain intervient sur la question de l'habitat participatif. Lui aussi opère de la même façon, il nous rappelle qu'antérieurement dans les années 70, des expériences étaient présentes mais en termes d'habitats groupés autogérés, donc la force des mots liés à certaines conjonctures historiques, sociales... Pour moi, en tant que chercheur ma vieille formation gauchiste m'amène très souvent à poser le commun dans un rapport oppositionnel. En quoi le commun s'oppose au privé, s'oppose au public. Ce que j'ai trouvé tout à fait intéressant dans les travaux de Pierre Servain c'est qu'il montre qu'en matière d'habitat l'espace commun s'ajoute. Il s'ajoute bien sûr en venant perturber et troubler les autres dimensions. Il s'ajoute sans que nécessairement il y ait un usage ou une pratique qui soit anticipé. Il y a tout à coup un désir que cet espace commun émerge dans l'habitat. Il ne se substitue pas à l'espace privé, il n'y a pas de vie communautaire mais sans doute qu'il le

rejoue, qu'il le retravaille. Et puis le caractère expérimental, l'expérience réinterroge le rapport au public. Il y a quelque chose aussi qui va se montrer publiquement parce que ça intéresse, ça suscite l'intérêt... J'ai trouvé intéressant dans la contribution de Pierre Servain à nouveau le commun qui joue comme tiers, qui vient troubler des faces à faces ou des polarités artificiellement opposées.

Enfin, Christian Grenier intervient à partir d'une expérience d'un objet libre, d'un travail cartographique. Ces cartes sont produites de manière collaborative, de manière collégiale. Ce que j'ai trouvé important dans son exposé c'est qu'il montre que le commun produit. En commun on produit du commun. Ces cartes permettent de favoriser des trajets de circulation, elles permettent de réagir assez rapidement en cas d'événement naturel, de catastrophe naturelle. L'expérience la plus amusante parce que vraiment je ne l'imaginais pas, c'est l'identification des bornes incendies en fonctionnement et en état de marche pour les pompiers. Tout simplement car il y a une vigilance quotidienne, une connaissance des personnes de proximité qui permet d'alimenter ce document. Je pense qu'il y a là un apport intéressant. Le commun c'est à la fois une manière de produire mais ce commun effectivement est lui-même dans une pertinence de réalisation, dans une pertinence d'usage. On n'a pas là simplement une catégorie politique dans un rapport critique à l'existant. Elle contribue à des réalisations. Et peut-être qu'elle est d'autant mieux dans un rapport critique car justement elle prouve par la réalisation que des choses peuvent se faire. Dans un deuxième temps je vais revenir sur 3 ou 4 questions qui m'ont paru assez transversales.

Première constatation : aucun des intervenants ne rentre directement par la question du commun. Avant d'arriver à cette question il faut faire un parcours. Souvent ça a été un parcours en regard d'antériorité. Je trouve ça extrêmement riche d'informer le commun à partir des expériences faites, à travers une culture des précédents, une culture de l'antériorité plutôt que peut être abstraitement ou de manière désincarnée et vouloir lui donner dès à présent sa définition ou sa réalité. Une culture des antériorités c'est-à-dire qu'il y a une histoire à faire. Le commun émerge très significativement, il faut voir comment il se rapporte à notre histoire. Si elle n'est pas faite à partir de nos expériences elle ne sera pas faite par d'autres et elle doit **émerger de nos différentes expériences**. Quelque chose comme si le commun devait se mettre à l'épreuve de ce qu'on a eu l'occasion de réaliser. Et c'est dans cette épreuve là qu'il va venir nous dire des choses et de vérifier un certain nombre de pertinences et pas simplement en termes de désir ou d'idéal. Je pense que ce travail est tout à fait heureux et intéressant.

Le deuxième aspect important que j'ai déjà eu l'occasion d'évoquer au début de mon propos, c'est que le commun, dans la mesure où il fait interagir une diversité de pratiques, d'usages, renvoie à l'altérité et donc on a une forme de mise à l'épreuve. Plus seulement par rapport à

des antériorités mais à une **forme de mise à l'épreuve réciproque d'usage et de pratique**.

On est ensemble partie prenant d'une expérience commune, on y rentre avec nos singularités et on s'éprouve réciproquement à travers nos singularités. J'insiste beaucoup à la fois sur le caractère d'éprouver, dans la double acception du terme, l'épreuve qui vient vérifier des choses mais l'épreuve au sens où on ressent, dans un effet de réversibilité. C'est-à-dire que chacun s'engage dans ce type de dynamique. Et là on retrouve des éléments qui sont apparus dans les exposés précédents, quant à la place des acteurs spécialisés : le chercheur, l'architecte... Est-ce qu'il accepte cette épreuve réciproque, qu'est-ce qu'il vient éprouver lui-même de sa propre pratique. Remarque incidente : ce qu'il manque actuellement à la société c'est que nous ne disposons pas d'espace public dans lequel cette mise à l'épreuve des expériences qui nous sont pourtant communes devraient pouvoir se réaliser. Il y a un manque démocratique tout à fait important là-dessus.

Troisième aspect : dès lors que le commun est au travail il y a un effet de décalage. C'est la raison pour laquelle **le commun rouvre du possible**, une dynamique instituante. Il y a de la créativité. Il rouvre aussi des **risques**. C'est-à-dire qu'on pose des hypothèses, on laisse ouverts des processus et on peut comprendre que dans certaines conjonctures, des acteurs ou en tout cas surement des institutions restent très précautionneuses voire très en défiance par rapport à ce type de situation. Comment négocier un financement en disant « Je suis en doute et je ne sais pas ». On est un peu pris au dépourvu de ce point de vue-là. Mais cette dimension de l'émergence me paraît importante. Effet de décalage, de décadage pour nos professions spécialisées. Comment on bouge ? C'est une question qui me sollicite beaucoup. Je suis passionné par mon métier de sociologue, je n'ai pas envie de le perdre, de le lâcher et pour autant mon objet même de recherche, le commun, réinterroge les conditions mêmes de ma production. Je ne peux pas rester exercer dans l'institution universitaire telle qu'elle est en regard des travaux que je produis. Sauf à être complètement schizophrène ce que je veux bien être volontiers puisque l'institution nous amène souvent à le faire. Mais à un moment donné il faut rattraper le coup. Et donc là je crois que la question va arriver et elle doit arriver. Elise y est beaucoup venue, Hugues aussi... Je n'oublie pas de le rappeler, je parle un peu à mon compte mais c'était des éléments qui étaient tout à fait présents (l'interrogation sur l'activité de l'architecte ou chez Hugues l'activité du chercheur en sciences sociales).

Le caractère à la fois critique qui est contributif du commun, je pense qu'on a là une caractéristique très particulière. Quand le commun est au travail, nécessairement il **engage un rapport critique aux autres formes instituées** : un espace public, telle ou telle administration, telle ou telle institution. Il fait bouger la conception de l'architecture, la conception de l'habitat... Et en même temps sur un mode contributif. C'est-à-dire qu'il fait bouger parce que justement il est au travail. Je crois que ça amène une réflexion nouvelle

qui est sans doute de portée générationnelle sur la manière dont on conçoit le rapport critique aujourd'hui à la société. Je me suis formé encore avec un décalage d'âge dans la génération de 68 donc dans l'expérience du 20^{ème} siècle où le rapport critique s'engageait fortement dans l'énoncé politique, dans le manifeste... Donc la parole venait dire la politique. On sent qu'aujourd'hui ça se fait à travers le faire. A travers un faire qui vient en décalage, qui est créatif... Donc le commun vient peut-être dire effectivement une **manière d'engager un rapport critique à la société** de nature très différente à travers l'**expérimentation**, à travers la **capacité à faire**. J'évoquais l'expérience de Christian Grenier mais c'est valable pour l'ensemble des travaux.

Puis dernière question qui arrive par la contribution de Pierre Servain sur l'habitat participatif ou lorsque l'espace commun est souhaité il n'est pas nécessairement encore habité. La question qui arrive c'est : ce commun pour y faire quoi ? Pour l'habiter comment ? Et donc d'accepter que la question reste ouverte et qu'elle soit une question assez centrale de nos travaux.

Remerciements diverses par Sandra Fiori.